

## Politique culturelle du Québec :

### Une sensibilité tangible envers la précarité de la condition socioéconomique des artistes

Montréal – le 12 juin 2018. **La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)** accueille avec beaucoup de satisfaction la sensibilité tangible du Ministère de la Culture envers la précarité de la condition socioéconomique des artistes, lors de l'annonce tant attendue de la politique culturelle du Québec qui a été présentée au matin du 12 juin par la ministre de la culture Marie Montpetit. « Cette politique est positive dans son ensemble pour le milieu artistique. Nous nous réjouissons qu'elle apporte une plus grande place aux créateurs et aux artistes interprètes. » pour **Luc Fortin, président de La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec**.

Le travail avait été amorcé il y a plus de deux ans et a vu passer trois ministres de la culture ! Des milliers de pages de mémoires ont été déposés par des dizaines de regroupements, associations et syndicats. La Guilde a déposé un [mémoire lors de la consultation publique de 2016](#), et a activement participé à l'été et l'automne 2017 au Comité sur le soutien à la création et à la condition socio-économique des artistes, un exercice intéressant et productif. D'abord attendu cet automne, voici enfin cette fameuse politique, qui n'avait pas été mise à jour depuis 1992.

Premier soupir de soulagement : le gouvernement s'engage enfin à **revoir les deux lois sur le statut de l'artiste**, et ce dans le but d'améliorer la condition socio-économique des artistes. Nous répétons depuis des années sur toutes les tribunes que la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma, malgré toutes ses bonnes intentions, est incomplète et a besoin d'être révisée pour mieux accomplir sa mission. Des réformes adéquates pourront faciliter l'accès à un régime de retraite et à des assurances collectives et l'accès pour tous à la protection légale assurée par les ententes collectives négociées par les associations d'artistes reconnues en vertu de la loi.

Ensuite, La GMMQ se réjouit que les 600 M \$ investis sur 5 ans correspondent à une injection d'argent et non à un remaniement de budget.

« Nous souhaitons vivement que des actions concrètes suivent, peu importe qui formera le prochain gouvernement » **affirme Luc Fortin, Président de la Guilde**.

#### La GMMQ salue aussi l'annonce des points suivants :

- L'amplification de la relation entre la culture et l'éducation (30,5 M \$), notamment la sensibilisation des familles, des milieux scolaires et de la petite enfance aux bienfaits liés à la pratique d'activités culturelles, **car il est essentiel de former les artistes et le public de demain**
- L'augmentation de l'aide gouvernementale destinée à la création et à la production (60 M \$) en augmentant à la fois **le montant des bourses et subventions et le nombres d'artistes et d'œuvres subventionnés**.
- L'offre de formation pour sensibiliser l'ensemble du secteur culturel québécois à la **prévention des agressions sexuelles et du harcèlement**, ainsi que la **création d'un guichet unique pour soutenir les victimes**.

#### La GMMQ

La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) a pour mission de faire reconnaître la valeur de la musique ainsi que la contribution indispensable des musiciens professionnels à la société en représentant et en défendant leurs intérêts artistiques, sociaux et économiques.

Notamment, la GMMQ établit les conditions minimales de travail des musiciens et agit collectivement au nom de ses membres lorsqu'elle estime que leur intérêt est touché. À cette fin, elle collabore avec toute organisation dont les objectifs sont semblables. La GMMQ exerce également des activités de lobbying visant à promouvoir la musique et les musiciens auprès des instances gouvernementales et des communautés locales, nationales et internationales.

De plus, elle offre une panoplie de services aux musiciens, comme des services juridiques et des taux préférentiels auprès de plusieurs entreprises, dont des compagnies d'assurance. [En savoir plus](#)